

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT**Délibération du bureau prise par délégation****ACTE N° BC-20210201-002****du 01 février 2021****n°002****page 1/2****EXTRAIT:**

**GRAND
CHÂTELLERAULT**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 26**PRESENTS (21) : M.ABELIN, M.MICHAUD, M.COLIN, M.PEROCHON, Mme AZIHARI, M.DROIN, M.MATTARD, Mme DE COURREGES, Mme BOURAT, M.JUGE, M.CHAINE, Mme LAVRARD, M.PREHER, Mme MARQUES-NAULEAU, Mme LANDREAU, M.BOISSON, M.BAILLY, M.BONNARD, M.BRAGUIER, Mme BRAUD, M.TARTARIN****POUVOIRS (0) :****EXCUSES (5) : M.PICHON, M.CIBERT, Mme GODET, M.AURIAULT, M.MEUNIER****Nom du secrétaire de séance : Henri COLIN****RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Pierre ABELIN****OBJET : Attribution de tickets de cinéma à l'ensemble du personnel**

En l'absence de cérémonie officielle des vœux au personnel, l'autorité territoriale et la direction générale ont souhaité remercier tous les agents de leur engagement, de leur mobilisation en cette période de crise sanitaire. L'ensemble du personnel contribue au maintien des missions de service public dans un contexte sanitaire compliqué. Dans ce cadre, il est proposé d'offrir une place de cinéma au Loft de Châtellerault aux agents titulaires et contractuels.

* * * * *

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique,

CONSIDÉRANT la nécessité de délibérer pour l'octroi d'un cadeau (ticket de cinéma au Loft de Châtellerault) par la collectivité,

CONSIDÉRANT l'absence de cérémonie officielle des vœux au personnel liée au contexte sanitaire,

CONSIDÉRANT la volonté de remercier tous les agents de leur engagement, de leur mobilisation au maintien des missions de service public en cette période de crise sanitaire,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation

ACTE N° BC-20210201-002

du 01 février 2021

n°002

page 2/2

- d'offrir à tous les agents un ticket de cinéma au Loft de Châtellerault soit l'achat de 1600 tickets,
- de valider le montant du prix unitaire du ticket à 6€ soit une dépense de 9600€,
- de distribuer les tickets avec l'envoi de la fiche de paie de février 2021,

La dépense sera mandatée à l'imputation suivante 020.21/6188/1100

La ville et le CCAS rembourseront Grand Châtellerault au prorata du nombre d'agents.

Vote : Adopté à l'unanimité

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La directrice des affaires juridiques et institutionnelles,
Céline NICOUD